

rieur. Cet engagement était pris à peine de 10,000 livres de dédit, pour l'une ou l'autre des parties. Mais la jeune fille, dont on avait peut-être pas consulté l'inclination, refusa d'épouser le jeune de Lino. Le grand-père Dupont de Neuville, pour consoler le fiancé renvoyé, lui donna un emplacement avec maison, rue Saint-Pierre, à Québec. Le donataire, de son côté, s'engagea à lui payer une pension viagère de 500 livres. (1).

Marie-Jeanne Renaud d'Avène des Méloizes décéda à Québec le 3 septembre 1766, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu. Elle ne s'était pas mariée.

VII

NICOLAS-MARIE R. D'A. DES MÉLOIZES

Le continuateur de la lignée.

VIII

CATHERINE-MADELEINE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 6 août 1697.

Elle reçut son instruction au couvent des Ursulines de Québec.

“ La jeune Catherine-Madeleine ne se vit pas plus tôt lancée dans le monde et maîtresse de sa liberté, qu'elle voulut faire expérience des plaisirs qu'il offre, et elle livra son cœur à toutes les jouissances que la religion ne lui défendait pas absolument. Accueillie dès son début comme une élégante et belle personne, objet des hommages les plus flatteurs, entourée de mille distractions et bercée des illusions les plus vaines, Catherine-Madeleine, qui ne se défiait aucunement d'elle-même, succomba au prestige ; quelque bonne volonté qu'elle eût, la vanité se rendit bientôt complètement maîtresse de son cœur. Tous ses désirs se concentraient à plaire et à jouir ; aussi passait-elle d'ordinaire la première moitié du jour au lit ou à la toilette, et le reste aux promenades publiques et

(1) *Histoire du notariat au Canada*, vol. 1er, p. 233.